

**Agenda****Lundi 15 février**

-15h : **Jean-Marc de LA SABLIERE**, Ambassadeur de France : « *Le Conseil de sécurité* ».

-17h30 : Conférence de **Sergeï GURIEV**, professeur d'économie à Sciences Po, ancien recteur de la Nouvelle École d'économie de Moscou (Fondation Éthique et Économie).

Lundi 22 & lundi 29 février

Pas de séances

Lundi 7 mars

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Bruno LASSERRE**, président de l'Autorité de la concurrence : « *Le droit international de la concurrence* ».

-17h30 : Conférence de **Michel CAMDESSUS**, Gouverneur honoraire de la Banque de France (Fondation Éthique et Économie).

Lundi 14 mars

-15h : **Hélène GAUDEMET-TALLON**, professeur émérite à l'université de Panthéon-Assas : « *Le droit de la famille et la mondialisation* ».

Lundi 21 mars

-15h : **Bernard STIRN**, président de la section du contentieux du Conseil d'Etat : « *Le juge français et le droit international* ».

Lundi 4 avril

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Alain PELLET**, président de la Société française pour le droit international : « *Histoire du droit international. Irréductible souveraineté ?* ».

Lundi 11 avril

-15h : **Jean-Pierre QUENEUDEC**, professeur de l'Université Panthéon-Sorbonne, ancien président de l'Académie de marine : « *Le droit et l'utilisation des mers* ».

Lundi 18 avril & Lundi 25 avril

-Pas de séances.

Séance du lundi 8 février

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 1^{er} février, le président **Gilbert Guillaume** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

Pierre Delvolvé a présenté à ses confrères deux ouvrages d'Yves Bruley : *La laïcité française* (Paris, éditions du Cerf, collection *Lexio*, 2015, 265 p.) et *La diplomatie du Sphinx – Napoléon III et sa politique internationale* (Paris, CLD éditions, 2015, 357 p.).

Le président **Gilbert Guillaume** a passé la parole à **Pascal Saint-Amans**, directeur du Centre de politique et d'administration fiscale de l'OCDE, qui a fait une communication intitulée « La fiscalité internationale ».

En introduction, pour expliquer la façon dont s'organisent le droit international public et, en particulier, le droit international fiscal, l'orateur a cité la morale de la fable de La Fontaine *Le loup et les bergers* :

*Bergers, bergers, le loup n'a tort
Que quand il n'est pas le plus fort.*

Le monde, a-t-il souligné, est fait d'États souverains et la fiscalité a pour spécificité d'être au cœur de la souveraineté des États. L'émergence du droit fiscal international date du début du XX^e siècle avec la signature d'accords bilatéraux visant à éliminer la double imposition induite par l'impôt sur le revenu (créé en 1917 en France aussi bien qu'aux États-Unis).

Mais avec la crise des *subprimes* de 2007-2008, le monde s'est trouvé confronté à une crise qui a contraint les États à réagir. C'est ce qu'a illustré le passage du G7 à un G20 des chefs d'État et de gouvernement, changement considérable puisque 8 États du G20 ne sont pas membres de l'OCDE (alors que tous l'étaient dans le G7).

Une des principales tâches dont l'OCDE a très vite été chargée par le G20 a été la levée du secret bancaire, notamment à la suite de l'affaire de fraude fiscale du Liechtenstein (juillet 2008-février 2009). Dans un premier temps, en avril 2009, l'OCDE a présenté au G20 une liste de tous les États du monde qui pratiquaient le secret bancaire, dont la Suisse, le Luxembourg, la Belgique et l'Autriche, tous quatre membres de l'OCDE. Puis une convention multilatérale a été établie, actuellement signée par 96 États, afin d'assurer l'échange d'informations bancaires entre États. De plus un « Forum mondial » comprenant 134 pays membres a été mis en place pour s'assurer que les États signataires appliquent bien leurs engagements. Une étape suivante a été franchie avec un accord sur l'échange automatique des données bancaires, mesure acceptée par la quasi-totalité des membres du Forum et qui doit être effective dès 2017. On s'achemine donc ainsi, a conclu l'orateur, vers une coordination des politiques fiscales de plus en plus étroite, à défaut d'une harmonisation.

À l'issue de sa communication, **Pascal Saint-Amans** a répondu aux questions que lui ont posées **Yvon Gattaz**, **Jean-David Levitte**, **Pierre Delvolvé**, **François Terré**, **Michel Pébereau**, **Jacques de Larosière** et **Jean-Claude Trichet**.

À lire

- **Chantal Delsol** : *La haine du monde : totalitarismes et postmodernités* (Paris, éd. du Cerf, 2016, 224 p.). Présentation par l'éditeur : « Le XX^e siècle a été dévasté par la démiurgie des totalitarismes qui, espérant transfigurer le monde, n'ont abouti qu'à le défigurer. Pourtant, il serait faux de croire que ces illusions totalitaires nous ont quittés. Car nous avons rejeté avec force le totalitarisme comme terreur, mais tout en poursuivant les tentatives de transfiguration du monde. Aussi le totalitarisme continue-t-il d'œuvrer sans la terreur, mais par la dérision, toujours barbare mais promu par le désir individuel et non plus par la volonté des instances publiques. Un essai cinglant et sans compromission par l'une des meilleures philosophes de notre époque. »

Dans la presse et sur les ondes

- Sur le site d'EduBourse, en date du 29 janvier : « La Fondation Croissance responsable, placée sous l'égide de l'Institut de France, présente son rapport « Public-Privé : balles neuves ». Extrait : « Sous la présidence de **Renaud Denoix de Saint Marc**, académicien et membre du Conseil constitutionnel, une commission de travail spécifique a permis de montrer que les partenariats entre les secteurs public et privé sont solidement ancrés dans l'histoire française et qu'ils sont un atout pour la compétitivité ; qu'un grand nombre d'idées reçues sont véhiculées par le débat public alors que les sphères publiques et privées ne sont pas étanches ; enfin, que l'outil numérique est un instrument qui ouvre de nouvelles opportunités pour une révolution partenariale. »

- **Thierry de Montbrial** était l'invité d'Hedwige Chevillon sur *BFM Business* le lundi 1^{er} février. Il s'est exprimé : sur la visite officielle de Raoul Castro à Paris, « *plus que symboliquement importante* » ; sur la visite du président Rohani dont le pays s'apprête à « *réintégrer le concert des nations, même si cela doit prendre beaucoup de temps et, à une condition, comme pour Cuba, qui est qu'on ne touche pas au régime* » ; sur les primaires américaines avec une montée du populisme, « *phénomène mondial lié à l'extraordinaire révolution sociale à laquelle on assiste partout, au rejet des élites et au rejet du système* » ; sur Angela Merkel, très critiquée pour sa politique d'ouverture aux migrants, « *une femme de caractère qui assume ses responsabilités jusqu'au bout* » ; sur un "Brexit", « *hypothèse, sinon la plus probable, du moins possible* ».

- **Philippe Levillain** : interview sur le site d'*Atlantico*, en date du jeudi 21 janvier. Extrait : « La Séparation [de 1905] fut mal vécue par les catholiques qui refusèrent de constituer des associations cultuelles, à la différence des protestants et des Français de confession judaïque. Mais certains Républicains, tel Briand, n'y étaient guère favorables, préférant l'application stricte du Concordat à sa rupture. Un étonnant apaisement religieux fut suscité par la Première guerre mondiale, même si l'anticléricalisme continuait à prospérer. Aujourd'hui, la présence très prégnante de l'islam, religion de stricte observance dans une nation où la religion catholique concerne moins de 14% des Français, pose un problème voisin de celui de 1905, sauf que l'islam n'offre guère prise à l'autorité de l'Etat. L'inscription du principe de la laïcité dans la Constitution, sous la formule du respect et de la frontière, aurait pour but d'éviter des accommodements locaux au cas par cas. Et de pouvoir déclarer certaines pratiques comme anti constitutionnelles. Le texte est délicat à produire. »

- « ISI's Threat », dans le *Jerusalem Post* en date du samedi 23 janvier. Extrait : « "They are not Islamists transformed to radicals – they are radicals transformed into jihadists", said **Jean-David Levitte**, formerly the French ambassador to Washington now with the Brookings Institute policy think-tank. Levitte is concerned about social conditions among Europe's Muslim North African, Middle Eastern and South Asian immigrants which lead to alienation and a desire to reject the civilization their parents chose to adapt in search of economic betterment. "What's interesting to me is that they were not attracted by Al-Qa'ida which proposed only a destructive vision but instead found inspiration in IS's positive proscription of a caliphate," said Levitte. The former diplomat said he thought France was doing the right thing by passing new anti-terror legislation that expands the government's policing and surveillance powers and joining the military coalition challenging IS on the ground in Iraq and Syria. »

- « Forgiveness and friendship », dans *The Observer* en date du jeudi 4 février. Extrait: « **Rémi Brague**, in his remarks at Notre Dame this fall, argued, "Forgiveness is not a philosophical concept. ... Forgiveness is the possibility of starting again." »

À savoir

- **Jean-Claude Trichet** sera l'invité du Mécanisme européen de stabilité (ESM), le lundi 15 février prochain, à la Philharmonie de Luxembourg. Il y donnera une conférence (en anglais) intitulée « Gouvernance économique, fiscale et financière dans la zone euro : leçons de la crise ».

- Est paru, édité par *Ellipses*, un ouvrage d'Alexis Karklins-Marchay intitulé *Histoire impertinente de la pensée économique, d'Aristote à Jean Tirole*.